

La Belgique Militaire, il y a un demi-siècle (18)

Voici quelques extraits de la deuxième partie de l'article rédigé par le Général Emile Wanty dans *La Belgique Militaire* No 76 de septembre 1969, "*Le Miracle belge du 4 août 1914*".

"L'opinion parlementaire belge avant 1914

L'opinion des ultras du conservatisme au parlement se reflétait dans cette déclaration de l'influent M. Delbeke, en 1901 : "Je n'admets pas que les traités, non seulement dans leur texte, mais encore dans leur esprit, obligent la Belgique à s'armer." Le parti catholique n'était plus monolithique en matière militaire, mais l'influence électorale des anti-militaristes était énorme, grâce à la formule : "Niemand gedwongen soldaat."

La tâche des officiers généraux se succédant à la direction du ministère de la Guerre était difficile devant ce Parlement intractable. Un député libéral, Wiener, s'écriait en 1902 : " Craignez que l'on dise que la Belgique est le seul pays au monde où le gouvernement conspire avec succès contre l'armée nationale."

Malgré les interventions de personnalités aussi fortes que Paul Hymans et Edmond Picard, qui refusa de faire remplacer son fils "bon pour le service", la loi du 21 mars 1902 établit le volontariat comme base de recrutement, maintint le tirage au sort et le remplacement.



En 1907, le Lieutenant-général Hellebaut, ministre de la Guerre dans le cabinet catholique de M. de Trooz se heurta d'emblée à l'opposition de ses collègues en proposant l'instauration du service personnel, repoussée en 1908 par la Chambre, 78 voix contre 70 !

Tambour de 1909 destiné au tirage au sort (Musée du fort de Loncin).

La loi de 1909, dite de "un fils par famille", ne fut guère satisfaisante. Alors que le Patriote et le Bien public, journaux catholiques, s'attachaient à minimiser les risques courus, la presse libérale les mettait en évidence à la lueur de l'incident d'Agadir (2 juillet 1911).

Partout, en Belgique, on assiste au développement d'une intense propagande patriotique sous les auspices d'une "Union pour la défense nationale", au moment où la campagne électorale bat son plein.

Et pourtant, M. de Broqueville, convaincu du danger, allait relancer le problème militaire, malgré l'opposition irréductible de M. Woeste. Ses dons de souplesse, d'entregent, de diplomatie, servirent cet incomparable manoeuvrier. Ce fut pour le gouvernement, une étonnante victoire : le 28 mai 1913, le projet de loi établissant le service général fut adopté à la Chambre par 103 voix contre 62 et 4 abstentions ; au Sénat par 68 voix contre 27 et 9 abstentions.

Après le vote, l'opinion, dans le pays et au Parlement, resta divisée. Un jeune libéral, Albert Devèze, jugeait la réforme "mesquine, étriquée, déformée" ; d'autres craignaient que la Belgique ne pût se défendre que dans cinq ans ; le Parti ouvrier belge dénonçait "les militaristes à l'oeuvre", la violation par les catholiques de leurs promesses électorales, leur "collusion" avec la gauche libérale.

Le plus extraordinaire peut-être est cet avis de l'attaché militaire français sur le projet de loi militaire : "M. de Broqueville a imprimé à la politique de son pays une allure de provocation contre le mien qui heurta trop directement nos sentiments si loyaux et si sincères à l'égard de la Belgique." (1)

Non, vraiment, rien, dans cette évolution parlementaire n'annonce, ne permet même de prévoir le grand sursaut national du 4 août ..."

(1) Cité dans : Robert Devleeschouwer, "Les Belges et le danger de guerre 1910-1914."

La photo a été ajoutée au texte de La Belgique Militaire.

(à suivre)

Fernand Gérard